



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Jeudi 11 février 2021

Etaient présents

Nom – Prénom	Qualité	
Membres siégeant avec voix délibérative		
Mark Alexander Shreiweis	Conseillère de coopération et d'action culturelle Attaché de coopération éducative	P
Philippe Courjault	Provisur	P
Pascaline Gausso	Provisure adjointe	P
Rachid Salama	Directeur administratif et financier	P
Pascal Adam	Directeur du primaire	P
Morgan Treguer	Directrice PVE	P
Agnès Michel (T)	Représentants des personnels enseignants	
Fabienne Barroca-Paccard (S)		P
Marie Dimur (T)		
Céline Debiais (S)		P
Thomas Collin-Lange (T)		P
Catherine Mirmiran (S)		P
Catherine Troubat (T)		P
Mounir Mehablia (T)		
Carla Khazzaka (T)	Représentants des personnels non enseignants	P
Ginette Secours (S)		
	Représentants des parents	





Nom – Prénom	Qualité	
Anyès Babillon (T)		P
Sherine Nahmias (T)		P
Philippe Ngassam (T)		P
Anne Millien Gadel (T)		P
Anne Sophie Belzile (S)		
Julie Gasse-Sylvestre (S)		
Thomas Chenevier (S)		
Elsa Marques Ferreira (S)		
Ismaël Jr Ismaël Omar (T)	Représentants des élèves	P
Raphaël Robichaud (T)		P
Chloé Georges (S)		
Katherine Langille (S)		
Paul Hassard	Vice-président du CVCL	P
Alain Adam	Membre du conseil d'administration	P
Pierre Danten		P
Marc-Albert Cormier	Conseillers consulaires	
Daniel Brignoli		
Francine Watkins		P
Bruno Lebeault		





Ordre du jour

1. Points présentés pour adoption

- a. Adoption de l'ordre du jour
- b. Adoption du compte-rendu du 1 décembre 2020 – [Annexe 1](#)
- c. Choix de la LV orientale à la rentrée 2021
- d. Adoption de la politique d'évaluation en cycle terminal – [Annexe 2](#)

2. Points présentés pour avis

- a. Adoption du calendrier scolaire 2021/2022
 - [Annexe 3](#) : propositions de calendrier scolaire élaborées par le groupe de travail
 - [Annexe 4](#) : circulaire de l'AEFE sur l'organisation du temps scolaire
- b. Modification du calendrier scolaire 2020/2021

3. Points présentés pour information

- a. Point sur la situation sanitaire
- b. Point sur la rentrée 2021

4. Points présentés pour discussion

5. Questions diverses





Le proviseur constate que 20 personnes sont présentes (dont 15 votants puis 16 - arrivée en retard d'un des membres du CE), déclare que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h10.

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres

Le secrétariat de séance est confié à Rachid Salama, directeur administratif et financier, et le secrétariat adjoint à Thomas Collin-Lange, représentant des personnels enseignants.

Le compte-rendu de séance sera transmis au secrétaire-adjoint pour relecture et correction, avant diffusion pour information. La validation de ce compte-rendu interviendra au début de la prochaine séance.

1. POINTS POUR ADOPTION (VOTE)

1.1. Adoption de l'ordre du jour

Le proviseur informe les membres du conseil qu'il a reçu :

- Trois questions diverses de la part des représentants des personnels
- Une question diverse des des parents. Le point soulevé portant sur la modification du calendrier scolaire, il propose de l'intégrer au point 2 et d'inverser les points 2a et 2b

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	L'ordre du jour est adopté	

1.2 Adoption du compte-rendu du 1^{er} décembre 2021

Le compte rendu de la séance du 1^{er} décembre a été envoyé avec l'ordre du jour et aucune demande de modification n'a été demandée.

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le compte rendu est adopté.	

1.3 Choix de la LV orientale à la rentrée 2021

Dans le cadre de la politique des langues, l'introduction d'une langue non européenne est prévue à la rentrée 2021 :

- Comme activité extrascolaire en CM1 et CM2
- Comme LVB en Sixième pour permettre le choix entre l'espagnol et la langue orientale
- Comme LVC en option en Seconde





À terme, cette langue vivante serait proposée dans le cadre d'une section orientale en lycée à compter de la rentrée 2025.

Afin de recueillir l'avis des parents, une consultation a été lancée auprès des parents et 103 réponses ont été enregistrées : 57 personnes se sont exprimées en faveur du chinois et 53 en faveur de l'arabe.

Toutefois, quand on regarde plus précisément les réponses, on s'aperçoit que la proportion de parents dont le choix est certain est plus importante pour l'arabe (31) que pour le chinois (25). Les résultats sont de tout façon assez serrés.

Une représentante des parents s'interroge sur la disparité du niveau de langue des élèves en arabe.

Une représentante des personnels s'interroge sur les dispositifs de prise en charge de la difficulté scolaire en français. Le proviseur répond que des dispositifs sont à l'étude dans les conseils d'enseignement.

Si l'on croise cette information avec le fait que l'arabe est la troisième langue parlée dans nos familles (10%) et qu'une école d'Ottawa, candidate à l'homologation pour les cycles 1 et 2, propose aussi l'arabe comme langue internationale en élémentaire, le proviseur propose d'ouvrir une LV arabe à la rentrée 2021.

Pour : 11	Contre : 2	Abstentions : 3
Décision :	L'arabe devient une LV du Lycée Claudel à la rentrée 2021 comme : <ul style="list-style-type: none"> - Activité extrascolaire en CM1 et CM2 - LVB en Sixième pour permettre le choix entre l'espagnol et la langue orientale - LVC en Seconde 	

1.4 Adoption de la politique d'évaluation

Le proviseur passe la parole à la proviseure adjointe pour présenter brièvement la politique d'évaluation en cycle terminal élaborée dans le cadre du conseil pédagogique.

L'objectif de cette politique est de clarifier les enjeux de l'évaluation, notamment au regard des examens, de l'exigence d'équité entre les candidats et du développement d'une politique bienveillante et explicite.

La proviseure adjointe précise également le fonctionnement en cas d'absence d'élèves.

Elle développe ensuite sur les plagats et fraudes qui font l'objet de vigilance des équipes.

Suite à une question d'une représentante des parents, la proviseure adjointe précise que la politique s'adresse plus particulièrement aux premières et terminales. Les 3^{èmes} peuvent être concernés par les rattrapages de devoirs mais pas directement par la politique.





La proviseure adjointe propose d'ajouter dans la politique des précisions sur les élèves absents avant les devoirs. Si cette évolution devait se faire, elle serait ajoutée à ce présent compte-rendu.

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	La politique d'évaluation est adoptée.	

2 POINTS POUR AVIS (VOTE)

2.1 Modification du calendrier scolaire 2020/2021

La proposition de modification du calendrier scolaire de cette année visait à apprécier l'opportunité de raccourcir les congés de février en déplaçant la première semaine des congés de février au mois de juin et d'avancer ainsi la sortie des classes d'une semaine. Cela permettrait d'allonger le temps en classe d'une semaine alors que les enfants sortent tout juste de quatre semaines de confinement.

Le groupe de travail n'a pas jugé opportun de proposer ce changement pour les motifs suivants :

- Il existe une incertitude sur la capacité de maintenir l'établissement ouvert jusqu'au 19 février car le renforcement du protocole sanitaire de Santé Publique Ottawa génère mécaniquement davantage de tests et donc davantage de chances d'obtenir un résultat positif. Il y a donc un risque de transformer une semaine de congés en une semaine de classe sans pouvoir accueillir les élèves dans l'établissement.
- Le calendrier scolaire est connu depuis un an et les familles sont maintenant organisées. Certains parents ont, par exemple, déjà déposé une demande de congés pour la semaine du 22 février qu'ils ne peuvent pas modifier. L'accommodement de certaines familles générerait donc des difficultés d'organisation pour d'autres.
- L'enseignement à distance génère de la fatigue et les élèves et les personnels qui auront travaillé sept semaines depuis le retour des congés de Noël auront besoin d'un temps de repos.
- Les élèves de 1ère et de Terminale qui utiliseront les congés de février pour entamer leurs révisions doivent pouvoir consacrer une partie des congés pour se reposer.
- Pour les familles qui auront besoin d'une solution de garde pendant cette période de congés, le lycée propose une garderie ouverte à tous les enfants jusqu'au CM2.
- Enfin, dans un contexte très incertain, le calendrier scolaire actuel constitue un élément de stabilité pour la communauté scolaire.

Le sujet étant d'importance, il a semblé toutefois utile de sonder les membres du conseil d'établissement sur cette proposition. 22 personnes se sont exprimées :

- 18 ont émis un avis défavorable au changement
- 3 ont émis un avis favorable
- 1 n'a pas exprimé d'opinion





Le représentant des élèves a indiqué que 80 pour cent des élèves était contre et 20 pour cent des élèves étaient favorables.

En tant que représentant des parents, il n'y a pas de moyen direct de contacter les familles.

Les représentants du C.A. s'expriment pour indiquer qu'ils ont été sollicités pour ces modifications de calendriers. Ils ont indiqué qu'il fallait discuter avec les représentants des parents au CE

Une représentante des personnels a indiqué que quoi qu'il en soit, il est trop tard pour faire ce changement et que globalement les collègues n'étaient pas favorables.

Un représentant des personnels précise que les élèves sont fatigués aussi pour cette période.

Le DAF précise que le 28 janvier l'établissement apprenait qu'il reprenait le 1er février et qu'il était impossible de traiter cette question très tôt.

Ismaël Jr Ismaël Omar se joint à la réunion.

Le proviseur précise avoir reçu une question diverse des représentants des parents proposant une réunion avec l'ensemble des parents. La décision de proposer une modification appartient néanmoins au conseil d'établissement et les arguments des uns et des autres sont maintenant clairement exprimés.

Une seule demande de modification a été reçue par la direction au cours des dernières semaines ce qui ne traduit pas un intérêt particulier sur ce sujet.

Pour : 0	Contre : 16	Abstentions : 2
Décision :	L'avis est négatif quant au déplacement d'une semaine de congés en février pour la reporter en juin et finir une semaine plus tôt.	

2.2 Adoption du calendrier scolaire 2021/2022

Le proviseur présente les deux versions élaborées par le groupe de travail qui s'est réuni le 2 février sur le sujet.

Ces versions ont été envoyées le 4 février aux membres du conseil et le proviseur demande s'il y a encore des questions en suspens.

Un échange suit sur les avantages et inconvénients des deux calendriers. Un représentant des personnels indique que la version à deux semaines en février est pertinente pour les programmes du secondaire.

Le représentant du C.A. indique que le 24 juin est une date importante pour les 40 pour cent de familles au Québec et qu'il est important d'en tenir compte.





Calendrier A : 9	Calendrier B : 9	Abstentions :
Décision :	Lorsqu'il y a égalité des voix, le vote du président est prépondérant comme prévu par les textes. Le calendrier B est donc adopté	

3 POINTS POUR INFORMATION

3.1 Point sur la situation sanitaire

L'établissement a accueilli les élèves le 1^{er} février en suivant les mesures sanitaires renforcées imposées par SPO. Il s'agit notamment :

- Du port du masque obligatoire à partir du CP
- Du contrôle de l'autodiagnostic pour les personnels et les élèves de 3^{ème} à la Terminale (pour les élèves de PS, la mesure est opérationnelle depuis la rentrée de janvier)

Pour les personnels, l'outil de gestion du temps en place a été utilisé dans un premier temps pour recueillir la déclaration des personnels à l'aide d'un code d'accès ou d'un badge d'identification.

Après avoir étudié les options d'applications sur le marché et surtout constant le coût très élevé, le lycée s'est tourné vers une solution interne.

Cette méthode est maintenue jusqu'au 12 février et basculera le 15/02 vers une application dédiée développée par le service informatique du lycée.

À compter de cette date, les personnels qui n'utilisaient pas le terminal de gestion du temps utiliseront exclusivement l'application pour effectuer l'autodiagnostic et ceux qui utilisaient le terminal continueront à le faire au début et à la fin de leur service et utiliseront l'application pour effectuer l'autodiagnostic.

Pour les élèves, l'application est opérationnelle à compter du 11/02 et sera mise en œuvre progressivement pendant toute la semaine prochaine. L'objectif est d'être complètement opérationnel à la rentrée de mars.

Un échange suit sur la mise en place de ce suivi. Des précisions sont apportées notamment sur la confidentialité des données.

3.2 Point sur la rentrée 2021

Le cap des 980 élèves est maintenu comme objectif et le taux de réinscription est très encourageant, même comparé à la même période de 2019.

La journée portes ouvertes aura lieu comme prévu le 18 février et sera déterminante pour le recrutement en maternelle et l'ouverture d'une troisième classe de GS.





La mise en œuvre de la politique des langues se poursuivra comme prévu avec :

- La montée de la SI en 3^{ème} et en 1^{ère}
- L'ouverture d'une deuxième LVB en Sixième avec la perspective d'une section orientale à la rentrée 2025.

Pour ce qui est des spécialités au cycle terminal on observe un certain tassement des spécialités scientifiques :

- En Première :
 - Ouverture de la spécialité HLP
 - Ouverture d'un second groupe de SES
- En Terminale
 - Ouverture d'un seul groupe de SVT au lieu de deux.

Au niveau des aménagements extérieurs, la concertation est très active et productive. Les élèves font preuve d'un excellent engagement et d'un très haut degré de maturité.

4 POINTS PRÉSENTÉS POUR DISCUSSION

Aucun point pour discussion n'était porté à l'ordre du jour.

5 QUESTIONS DIVERSES

Questions de la part des représentants des enseignants du second degré

- Retour sur les cours d'anglais pour les personnels : Pourquoi contingenter ? Quels critères d'attribution ? Quelles perspectives pour les « refusés » ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de retour à l'ensemble des collègues demandeurs.

Le contingentement est lié au fait que les budgets sont par définition limités.

20 personnels ont pu bénéficier de la formation (15 en anglais et 5 en français) en fonction de l'adéquation entre les objectifs personnels et les besoins de l'établissement (relations avec les parents, politique des langues, ...)

Le compte rendu de la CFC sera de toute manière joint au PV du prochain CE.

- Allocation masques : étant donné que le droit du travail prévoit que les équipements sont à la charge de l'employeur, l'allocation versée de 60\$ est largement insuffisante. Les personnels souhaiteraient donc savoir ce qui est prévu dans les mois à venir.

Si la réglementation venait à changer, l'établissement s'adapterait comme il l'a toujours fait.

Cette allocation est forfaitaire et représente cinq masques en tissus et une visière. Elle couvre aussi l'achat de deux masques chirurgicaux par jour pendant les jours de classe.

- Bornes d'identification « COVID » : de nombreux personnels s'interrogent sur la mise en place des pointeuses à l'entrée du lycée. En quoi cela est-il une vérification de l'employeur de la réalisation de l'autodiagnostic ? Pourquoi prendre une photo ? Où sont stockées les données collectées ? Qui a accès à ces données ?

Un mode de vérification possible est de recueillir la déclaration des personnes, charge à elles de sauvegarder une preuve. C'est l'option qui a été retenue dans un premier temps compte tenu des délais dans lesquels cette mesure a dû être implantée (deux jours).





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Par défaut les photos sont conservées 21 jours, ensuite les photos sont supprimées complètement de la base de données. Puisque les informations sont conservées sur les serveurs de Nethris, les protocoles de sécurité sont les mêmes que les protocoles protégeant nos données de paie.

Il s'agit d'une photo effectuée par l'horodateur lors d'un poinçon de l'employé, il n'y a aucune reconnaissance faciale et l'horodateur ne confirme aucune information lors de cette prise de photo.

Les photos sont accessibles uniquement aux Responsables et Administrateurs ayant accès aux feuilles de temps de l'employé ayant effectué ce poinçon.

Questions de la part des représentants des parents

Une question diverse a été reçue sur la modification du calendrier scolaire et a fait l'objet des échanges au point 2.1.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur remercie l'ensemble des participants et **lève la séance à 20h05.**

Le secrétaire,



Rachid SALAMA

Le secrétaire adjoint,

CollinLangeTh
CollinLangeTh (May 18, 2021 15:05 EDT)

Thomas COLLIN-LANGE

Le proviseur,



Philippe COURJAULT

Dossier suivi par :

Ginette Secours

Secrétaire de direction

secretaire.direction@claudel.org

Tel : (1)613-733-8522 poste 605

Référence(s) : [https://claudel.org.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Gouvernance/Conseil d'établissement/Séances AS2020/Séance du 2021-02-11/2021-02-11 Compte rendu.docx](https://claudel.org.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Gouvernance/Conseil%20d%27établissement/Séances%20AS2020/Séance%20du%202021-02-11/2021-02-11%20Compte%20rendu.docx)

